



Numéro 119

4 août 2021



BETTERAVES

- Fongicide T2

MAÏS

- Fin du vol pyrale

RESULTATS ESSAIS

- Variétés Colza
- Variétés Orge d'hiver
- Variétés Pois d'hiver
- Variétés Pois de printemps

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 24 du 03/08/2021. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Cultures 2020-2021. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VANCANENBROECK

07 79 99 53 40

Alexis CAULIER

07 86 97 30 58

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand

77350 LE MEE-SUR-SEINE

Tél. : 01 64 79 30 75

www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



AGROMETEO ET RECOLTE

La pluie a de nouveau stoppé les moissons et les prévisions météorologiques ne vont probablement pas permettre de remise en route avant la fin de semaine. Le tableau ci-dessous indique les cumuls de pluie enregistrés depuis le 17 juin. Le nord Seine-et-Marne a particulièrement été touché par les excès d'eau.

Secteurs (77)	Cumul pluie depuis le 17 juin
Meaux	230 mm
La Ferté-Gaucher	162 mm
Nangis	146 mm
Nemours	105 mm

(Source : réseau Sencrop CARIDF)

Les chanceux ont maintenant terminé leur moisson. Il reste pour certains des parcelles d'orge de printemps ou d'avoine pas encore mûres. Bien que la qualité ait baissé, avec des PS souvent inférieurs à 75 kg/hl, les rendements et protéines en blé sont restés dans l'ensemble satisfaisants, légèrement supérieurs aux moyennes pluriannuelles.

En revanche pour ceux ayant encore des parcelles de blé à récolter, la perte de qualité et surtout le risque de germination vont maintenant être très problématiques.

BETTERAVES

(couverture)

▲ Jaunissement des parcelles

On peut observer un certains « jaunissement » des parcelles de betterave. Les sols actuellement saturés d'eau à plus de 35 % sont défavorables au développement de la betterave. Les faibles températures (< 25° C) limitent pour le moment les apparitions de maladies du sol comme *Aphanomyces cochlioides*.

▲ Maladies

La majorité des parcelles sont à un peu plus de 15 jours du premier traitement fongicide. Les observations indiquent, pour le moment, peu de contaminations, allant de 0 à 15 %. Pour rappel, le seuil de déclenchement du T2 est de 20 %.

Les conditions climatiques étant très instables, il est recommandé de respecter les délais de couverture fongique et d'appliquer le deuxième fongicide 3 à 4 semaines après le 1^{er} passage.

➤ Intervenir avec le second traitement fongicide 3 à 4 semaines après le T1

➤ Seuils indicatifs de risque T1 avant le 15 août :

Maladies	T1	T2	T3
Cercosporiose	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	5 %	20 %	25 %
Oïdium	15 %	30 %	30 %
Rouille	15 %	40 %	40 %

➤ **Proposition de programme fongicide en T2 (dose/ha)**

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

*SPYRALE
SPYRALE

📌 **Rappel efficacité des produits**

	Composition des produits	Cercosporiose	Ramulariose	Oïdium	Rouille	Dose (l/ha)	Coût indicatif (€/ha)
ZAKEO XTRA ^{(1) (3)}	Azoxystrobine + cyproconazole					1	40
AMISTAR GOLD	Azoxystrobine + difénoconazole					1	38
SPYRALE ⁽²⁾	Difénoconazole + fenpropidine					0,9 à 1	30 à 33
ATTENTO / TIMBAL EW	Tétraconazole					0,8	22
PASSERELLE	Difénoconazole					0,5	23

Bonne efficacité
Efficace
Moyennement efficace

- (1) : Dans les situations à forte pression Cercosporiose, ces produits subissent une baisse significative d'efficacité ou de résistance.
- (2) : sur sols drainés, SPYRALE est limité à 0,9 l/ha et à une seule application/an, un DVP de 5 m. Sur sols non drainés, SPYRALE 1 l/ha, 2 applications/an et un DVP de 20 m.
- (3) : **mélange interdit**

🌱 Adapter la tolérance variétale au risque maladie, allonger les rotations.

Conditions d'utilisation des fongicides : intervenir tôt le matin (avant 9 heures) avec une hygrométrie supérieure à 70 %, absence de vent et des températures pas trop élevées (maximum 15-20° C). Délai avant la pluie : 2 heures minimum

📌 **Ravageurs**

📌 **Charançon Lixus**

Des piqûres de charançons Lixus sont observées dans presque 100 % des parcelles de betterave, principalement en bordure. Une fois la larve installée dans les pétioles des feuilles de betterave, elles sont très difficilement atteignables par un insecticide.

Après échange avec l'ITB, aucune solution insecticide connue n'est efficace sur larves.



Pour rappel, le charançon *Lixus* n'est pas nuisible en lui-même mais engendre des galeries dans le collet de la betterave, potentielle porte d'entrée du rhizopus (champignon qui engendre la pourriture de la racine). Un feuillage dense et dressé en automne limite le risque de contamination par le rhizopus.

MAÏS (stade floraison + 15 jours)

Pyrales

Les captures de pyrales sont en baisse et indique la fin du 1^{er} vol. Les conditions climatiques ne leur sont pas favorables. Les interventions sont maintenant terminées.

	Nombre de captures de pyrales			
	13-juil	20-juil	27-juil	3 août
CHOISY-EN-BRIE	0	0	4	0
DIANT	0	11	0	0
CRISENOY	1	16	18	4
LE PLESSIS-L'EVEQUE	8	9	12	0
SAINTE JEAN LES DEUX JUMEAUX	0	1	1	0
CITRY	0	6	0	6

Pucerons *Rhopalosiphum padi* sur épis

On observe localement des colonies de pucerons *Rhopalosiphum padi* sur épis. Le seuil indicatif de risque est atteint dès que 50 % des panicules sont colonisés. Une intervention à base d'un produit aphicide ou pyréthrinoïde peut être utile mais difficile à mettre en œuvre sans un enjambeur. De plus, cette intervention nuirait aussi aux populations d'auxiliaires (coccinelle, chrysope, syrphes), toujours très présentes dans les maïs.


(Source : Arvalis)





RESERVE AUX ADHERENTS



Retrouvez les bulletins Info.pl , les BSV de la région ainsi que les guides cultures sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.